

Contact presse
DREAL:
Joëlle Morales
04 73 17 37 49



**Contacts presse
Insee Auvergne :**

Elsa Le Manh Ho
Tél. : 04 73 19 78 71
elsa.le-manh-ho@insee.fr

Sandra Bouvet
Tél. : 04 73 19 78 65
sandra.bouvet@insee.fr

« Un ménage auvergnat sur quatre vulnérable pour ses dépenses de chauffage »

Collection "Insee Analyses Auvergne" - N°14 - septembre 2015

Cette étude concerne les ménages auvergnats qui consacrent plus de 8 % de leur revenu à leurs dépenses énergétiques de chauffage. La vulnérabilité énergétique est au cœur de multiples enjeux (écologiques, économiques etc.). Elle est beaucoup plus marquée en Auvergne (27 % des ménages) que dans le reste de la métropole (15 %). Cette plus grande précarité est principalement due au climat et au parc de logements.

Rurale ou urbaine : à chaque zone sa vulnérabilité énergétique.

La vulnérabilité énergétique des zones rurales s'explique d'abord par un parc de logements plus énergivore : altitudes plus élevées (donc températures plus basses), plus de logements anciens (construits avant la réglementation thermique de 1974), davantage d'habitations chauffées au fioul. En Auvergne, les départements les plus exposés à cette forme de précarité sont le Cantal et la Haute-Loire (respectivement 36 % et 34 % de ménages vulnérables).

Les dépenses de chauffage s'élèveraient à 1 250 € par an en métropole, à 1 600 € en Auvergne et à 1 800 € dans le Cantal et la Haute-Loire.

Dans les zones urbaines, les surfaces habitables sont plus petites et les habitations collectives ou mitoyennes plus fréquentes. Les dépenses de chauffage sont alors plus modérées. Cependant, les revenus de certains ménages des villes-centres sont relativement faibles, donc la part de leurs dépenses énergétiques est plus élevée. Ainsi, la part de logements énergivores (c'est-à-dire dans la tranche de consommation la plus défavorable des diagnostics de performance énergétique) est plus faible à Clermont-Ferrand qu'au niveau auvergnat. Néanmoins, la part de ménages vulnérables y est plus importante parmi les ménages les plus pauvres.

Les ménages les plus jeunes et les plus âgés sont aussi plus exposés avec respectivement des taux de vulnérabilité de 40 % et 41 %. Parmi les chômeurs et les inactifs, cette proportion monte à près de 50 %.

Les achats de carburant pèsent aussi dans le budget des ménages.

Un ménage est considéré comme « vulnérable carburant » si les achats contraints de carburants (entendu pour les déplacements domicile-travail, administratifs, ou pour faire des courses) représentent plus de 4.5 % de son revenu disponible. Là encore, l'Auvergne est plus impactée (16 %) que la moyenne nationale (10 %).

L'étude de l'Insee Auvergne est accessible [ici](#).